

SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de MONDONVILLE

15 Avenue de la République

31700 MONDONVILLE

FICHE D'INSCRIPTION – PORTAGE DE REPAS

A retourner au secrétariat du CCAS

A compter du : _____

Nom et prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Situation de famille : _____

Information concernant les repas :

Choix des jours des repas (cocher les cases)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE

Repas sans choix (possibilité de choisir entre menus A et menus B) :

Repas avec choix :

Régimes :

Sans sel

Sans sucre

Sans sel et sans sucre

Mixé

Prestations à domicile dont bénéficie la personne

PRESTATIONS	OUI/NON	COORDONNEES	JOURS ET HORAIRES D'INTERVENTION
PORTAGE DE REPAS			
AIDE-MÉNAGÈRE			
TÉLÉ-ALARME			
SOINS À DOMICILE (SSIAD OU INFIRMIÈRE)			
AUTRE, PRÉCISEZ			

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom _____ Parenté : _____ Téléphone : _____

Nom _____ Parenté : _____ Téléphone : _____

Pièce justificative à fournir :

Dernier avis d'imposition ou de non-imposition,

Mentions légales RGPD: Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est le CCAS de Mondonville. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Droits que vous pouvez exercer en adressant un courrier au CCAS de Mondonville – 15 avenue de la République, 31700 MONDONVILLE.

SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de MONDONVILLE

15 Avenue de la République

31700 MONDONVILLE

Inscription

Au secrétariat du CCAS situé à l'Hôtel de Ville

Tél : 05 61 06 35 90 (Possibilité de s'inscrire par téléphone)

Le repas

Le repas livré à votre domicile se compose de 6 éléments : un potage, une entrée, un plat principal, un accompagnement, un laitage, un dessert et du pain. Possibilité de choisir repas avec choix ou repas sans choix.

Nous proposons également des menus adaptés à vos besoins :

- **Sans sel**
- **Sans sucre**
- **Sans sel ni sucre**
- **Mixé**

Vous êtes libre de choisir la fréquence de vos repas selon votre rythme, sans obligation de livraison quotidienne.

Les repas sont confectionnés par CRM et sont conditionnés « en liaison froide » pour assurer le respect des qualités gustatives et nutritives des aliments. Les barquettes doivent être conservées au réfrigérateur et remises en température au moment de la consommation afin de ne pas rompre la chaîne du froid.

La livraison est confiée à la Poste qui remettra la grille des menus en début de mois aux bénéficiaires et la récupèrera complétée.

La livraison

Les repas sont transportés dans des véhicules frigorifiques, garantissant une livraison dans le respect strict de la chaîne du froid et des normes d'hygiène.

- Livraison des repas du lundi au vendredi (hors jour férié) entre 8h00 et 12h00.
- Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi.

Un délai de 48 heures est nécessaire pour mettre en place ce service.

Toute annulation ou modification devra être signalée impérativement 48 h à l'avance au CCAS au **05 61 06 35 90**. Faute de quoi, les repas seront facturés.

La facturation

Le prix du repas est calculé en fonction de vos revenus (voir grille de tarification ci-dessous)

Les différents modes de règlements

Le paiement des repas s'effectue mensuellement à réception de la facture établie par le CCAS. Les modes de règlement acceptés sont :

- **Espèces**
- **Chèque** à l'ordre du Trésor Public
- **Virement bancaire** (IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0234 460) – Merci d'indiquer dans le libellé du virement votre nom, prénom et numéro de facture
- **Chèque emploi service universel (CESU)**

Les Tarifs

La première tranche de revenus correspond au montant de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, anciennement « minimum vieillesse ») puis cela évolue par tranche de 200€.

Pour 2025, le montant de l'ASPA s'élève pour une personne seule à 12 411.36 € annuel (1 034 €/mois) et pour un couple à 19 268.76 € annuel (1 605 €/mois).

Le tableau ci-dessous détaille les différentes tranches (tarifs pour 2025)

Revenus mensuel Personne seule	Revenus mensuels Couple	Prix menus sans choix	Prix menus avec choix
0 à 1 034 €	0 à 1 605 €	4,2 €	5.5 €
1 035 à 1 234 €	1 606 à 1 805 €	4,4 €	5.7 €
1 235 à 1 434 €	1 806 à 2 005 €	4.6 €	5.9 €
1 435 à 1 634 €	2 006 à 2 205 €	4.8 €	6.1 €
1 635 à 1 834 €	2 206 à 2 405 €	5 €	6.3 €
1 835 à 999999 €	2 406 à 999999 €	5.2 €	6.5 €